

AVIS PUBLIC DE DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LES ANNÉES 2020-2021-2022

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné greffier, que le rôle d'évaluation foncière (« le Rôle ») de la Ville de Côte Saint-Luc a été déposé pour les exercices financiers 2020, 2021 et 2022 à mon bureau par l'évaluateur de la Ville de Montréal le mercredi 11 septembre 2019 à 8h47.

Toute personne qui désire consulter le Rôle peut le faire au bureau du trésorier à l'Hôtel de Ville de Côte Saint-Luc (5801, boulevard Cavendish) du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au Rôle relative à une unité d'évaluation, peut déposer une demande de révision administrative prévue à la section I du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale* (R.L.R.Q., chapitre F-2.1).

Toute demande de révision concernant ce rôle doit être déposée avant le 1er mai 2020, au moyen du formulaire prescrit et être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le Règlement sur les tarifs, adopté par le conseil de l'agglomération de Montréal, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. La demande doit exposer succinctement les motifs invoqués à son soutien et les conclusions recherchées.

La demande doit être expédiée par courrier recommandé à l'adresse suivante :

Service de l'évaluation foncière
Ville de Montréal
255, boul. Crémazie Est, bureau 700
Montréal, QC H2M 1M2
OU;
être déposée au bureau du Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal à l'un des endroits suivants, du lundi au vendredi, de 9 h à midi et de 13 h à 16 h

PUBLIC NOTICE DEPOSIT OF THE REAL ESTATE ASSESSMENT ROLL FOR THE YEARS 2020-2021-2022

PUBLIC NOTICE is hereby given by the Undersigned, City Clerk, that the Real Estate Assessment Roll ("the Roll") of the City of Côte Saint-Luc for the fiscal years 2020, 2021 and 2022 was deposited in my office by the Assessor of the City of Montreal on Wednesday, September 11, 2019 at 8:47 a.m.

Any person may examine the Roll in the offices of the Treasurer at the Côte Saint-Luc City Hall, (5801 Cavendish Boulevard) from Monday to Friday inclusive, during regular business hours being 8:30 am to 4:30 pm.

Any person having an interest in contesting the correctness, existence or absence of an entry on the property assessment Roll relating to a unit of assessment, may file an application for administrative review in accordance with Division I of Chapter X of the *Act respecting municipal taxation* (C.Q.L.R. chapter F-2.1).

Any application for review in respect of the Roll must be filed before May 1, 2020, by means of the prescribed form and be accompanied by the sum of money determined by the By-law Concerning Fees adopted by the Council of the Urban Agglomeration of Montreal, failing which the application is deemed not to have been filed. The application for review must succinctly state the grounds invoked and the conclusions sought.

The application must be sent by registered mail to the office of:

Service de l'évaluation foncière
City of Montreal
255, boul. Crémazie Est, bureau 700
Montréal, QC H2M 1M2
OR;
The said application may be deposited at one of the following locations of *le Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal* from Monday through Friday from 9:00 a.m. to 12 p.m. and from 1:00 p.m. to 4:00 p.m.

Division Centre
255, boul. Crémazie Est, bureau 500
Montréal H2M 1M2

Division Est
255, boul. Crémazie Est, bureau 700
Montréal H2M 1M2

Division Ouest
1868, boulevard Des Sources, bureau 500
Pointe-Claire H9R 5R2

Donné à Côte Saint-Luc, ce 18^e jour de septembre 2019.

Me Jonathan Shecter, LL.B.
Greffier

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Angelo Marino, trésorier, au 514-485-6800 poste 1102 ou au amarino@cotesaintluc.org

Given at Côte Saint-Luc, this 18th day of September, 2019.

Me Jonathan Shecter, LL.B.
City Clerk

For further information please contact Angelo Marino, Treasurer, at 514-485-6800 extension 1102 or at amarino@cotesaintluc.org